

Fiche de poste : Aide-Soignant(e)

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour devenir Aide-Soignant(e)

Aide-Soignant(e) : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER D'AIDE-SOIGNANT

Contrairement à ce que laisse entendre son nom, **l'aide-soignant** n'est pas le bras droit du médecin. C'est sous la responsabilité et le **contrôle de l'infirmier** qu'il assure **les soins d'hygiène et de confort**.

Il peut prendre le pouls et la température, vérifier l'état des pansements et des drains, et veiller à ce que les patients prennent leurs médicaments. Au besoin, il aide à la toilette, à l'habillage ou au repas. **L'aide-soignant** accueille le malade à l'hôpital et l'installe. À lui de s'assurer que la chambre est propre et le lit fait. C'est lui aussi qui prépare les chariots-repas.

Attention aux consignes ! Certains malades doivent rester à jeun, d'autres suivent un régime spécifique. Proche du patient, **l'aide-soignant** est là pour le soutenir. Parfois confident, il peut recueillir des informations précieuses sur son état physique et moral. Patience, compréhension et sens du contact sont des qualités indispensables. Mais il faut aussi de la force pour aider les malades impotents à se déplacer ou à changer de position.

La majorité des **aides-soignants** exercent comme salariés. Plus de 70 % travaillent en clinique ou en hôpital. Les autres sont recrutés dans des centres de soins, des établissements destinés aux personnes âgées ou des services de santé de l'armée.

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Afin de devenir **aide-soignant(e)** il est indispensable d'obtenir le concours d'entrée de catégorie C dédié au **métier d'aide-soignant(e)**.

Il existe certaines conditions pour accéder au concours d'entrée, tout d'abord d'être âgé au minimum de **17 ans** à la date d'entrée en formation. Puis, de posséder un **diplôme de niveau V**, ou le **diplôme National du Brevet**, ou encore d'un **CAP Petite Enfance**. Ensuite, d'avoir suivi une année de première. Enfin, de justifier de **trois ans d'expérience professionnelle** au poste d'**ASH** (Agents des Services Hospitaliers).

Une fois le concours passé et obtenue, le/la **futur(e) aide-soignant(e)** pourra accéder à la **formation** au sein de l'école qui l'aura retenue.

La **formation d'aide-soignant(e)** est dispensée dans des **Instituts Spécialisés** ou dans des lycées professionnels tels que les **CFA Professions Sanitaires Sociales**. Il est possible de suivre cette **formation en initiale ou en continue**, c'est-à-dire en **alternance**. Il est également possible pour le/la futur(e) aide-soignant(e) d'effectuer une **formation rémunérée**, sous certaines conditions.

La formation est composée de **8 modules obligatoires**, dont l'enseignement pédagogique correspondant à **595 heures de formation** et **6 stages de terrain** liés à chaque module correspondant à **595 heures**.

Les modules concernent, l'accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne (module 1), l'état clinique d'une personne (module 2), les soins fondamentaux (module 3), l'ergonomie (module 4), la relation-communication (module 5), l'hygiène des locaux hospitaliers (module 6), la transmission des informations (module 7), et enfin l'organisation du travail (module 8).

Les **5 premiers lieux** de **stages** sont à réaliser obligatoirement auprès des personnes âgées, au sein du **service de chirurgie**, au sein du **service de médecine**, dans un **service de psychiatrie** ou de **santé mentale** et enfin dans un **établissement extrahospitalier** comme par exemple un **Centre Médicaux Psychologique**. Concernant le dernier stage, l'étudiant à l'autorisation de choisir son lieu d'exercice.

De plus, les personnes professionnelles peuvent être dispensées de certains modules. Par exemple, les personnes ayant le **diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)** sont dispensées des modules 2, 4, 5 et 7. Les titulaires **du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)** doivent passer seulement les modules 1 et 3. Ou encore les personnes possédant le **diplôme d'Etat d'Auxiliaire Médico-Psychologique (DEAMP)** sont dispensées des modules 1, 4, 5, 7 et 8.

A la suite de la **formation d'aide-soignant(e)** la personne obtient le **diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)**.

Enfin, il est également possible d'obtenir le **diplôme d'aide-soignant par la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)** à condition que l'activité en lien avec la profession concerne les soins d'hygiène et de confort. Cette alternative à la **formation traditionnelle** peut être **financée par des organismes**.

3. POURQUOI DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Les lieux d'exercices sont multiples et variés, **l'aide-soignant(e)** peut exercer dans le **secteur médical, médico-social ou social**. Aussi bien dans les **établissements publics ou privés (hôpitaux, cliniques...)**, dans le **milieu intra-hospitalier (maternité, urgences, pédiatrie etc...)** ou bien **gériatrique (EHPAD...)**, ou encore au sein d'une **crèche ou au domicile du patient (HAD)** etc...

Les horaires de travail d'un(e) **aide-soignant(e)** dépendent du roulement dans l'équipe médicale. Le travail s'effectue aussi bien en travail de jour qu'en travail de nuit, aussi bien les week-ends que les jours fériés. Afin de compensés ses horaires, des **primes sont versées aux aide-soignant(e)s** telles que des **primes de récupérations** ou de **primes de service**.

D'autres primes peuvent être accordées selon le grade ou encore selon les missions qui leurs sont attribuées, ou les services qui leurs sont affectés (en néonatalogie ou auprès des personnes âgées en état de dépendance).

4. QUALITE ET COMPETENCES POUR DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Lors de l'entretien d'embauche le candidat doit posséder un projet professionnel et doit être en capacité de pouvoir l'expliquer à son interlocuteur. Il doit présenter ses motivations et mettre en avant les compétences et les qualités suivantes.

L'aide-soignant(e) doit faire preuve de **qualités humaines, relationnelles** et **psychologiques**.

Il est l'intermédiaire entre la personne en soin et la famille, il doit être à l'écoute du patient et de son entourage, il doit être en capacité de soutenir et de rassurer. Il doit savoir analyser et observer le comportement de la personne en soin afin de répondre au mieux à ses besoins. Il doit posséder des capacités d'empathie, de patience et doit savoir maîtriser les règles de sécurité du patient.

L'aide-soignant(e) doit faire preuve de polyvalence, d'organisation et de capacité de travail en équipe. Il doit avoir des compétences en communication afin d'effectuer de façon claire et précise les transmissions orales et écrites aux autres membres de l'équipe de soin.

5. SALAIRE D'UN AIDE-SOIGNANT

La **rémunération** de ce métier varie selon le **secteur d'activité**, le **type de contrat**, l'**ancienneté**, les **primes** mais aussi les **horaires**. Dans le **secteur public** la **rémunération** dépend du **grade et de l'échelon**.

6. BRUTS EN MOYENNE

Pour l'**aide-soignant(e) de classe supérieur C2**, la **rémunération** est d'environ **1537.01€ brut** pour un débutant et pouvant aller jusqu'à **1949.38€ pour une personne expérimentée**.

Pour l'**aide-soignant(e) de classe exceptionnel C3**, la **rémunération** est d'environ **1616.67€ brut pour un débutant** et pouvant aller jusqu'à **2183.68€ avec l'expérience**.

Concernant le **secteur privé**, le **salaire** varie entre **1400€ et 1900€** selon l'**échelon et l'expérience**.

De plus, **toutes heures travaillées de nuit** sont **majorées à hauteur de 10%**.

7. LES MISSIONS REALISEES PAR L'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant(e) a pour **mission principale** de venir en aide aux personnes étant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins d'hygiène et de confort quotidiens.

Sous la responsabilité d'un(e) infirmier(e) et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'aide-soignant(e) accompagne et veille à l'autonomie, au bien-être physique et moral du patient.

Il effectue des **soins d'entretiens** et **non médicaux**, il aide notamment le patient au lever et au coucher, à la distribution des repas, au transfert du malade, à la réfection ou encore au nettoyage des chambres.

Il travaille auprès d'un public varié. En effet, **l'aide-soignant(e)** peut exercer son **métier** auprès de **nouveau-nés**, de **personnes âgées**, de **personnes isolées socialement**, ou encore de personnes en **situation de handicap** (physiques, psychiques...).

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES D'UN AIDE-SOIGNANT

Les possibilités **d'évolutions professionnelles** du métier d'aide-soignant(e) sont **multiples**. Il s'agit d'un **concours de référence** de **l'évolution professionnelle**.

En effet, il est possible d'accéder ensuite au **diplôme d'auxiliaire puéricultrice** mais également **au diplôme d'infirmière** en déposant sa candidature au **concours d'infirmière après trois années d'expériences** entant qu'**aide-soignant(e)**. Puis, **l'aide-soignant(e)** devenu infirmier(e) peut évoluer vers des **spécialités diverses** telles qu'**infirmier(e) de bloc opératoire**, **infirmier(e) puéricultrice** etc... mais aussi vers des **métiers de direction** tels que **directeur de soin**.

Il est également possible de candidater à des **concours des préfectures de polices** et des **hôpitaux de l'armée** (EVAT, DVAT etc...).

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant(e) peut travailler dans **trois domaines de la fonction publique** :

- Dans la **fonction publique hospitalière**, tel qu'au sein d'un **hôpital**.

- Dans la **fonction publique territoriale**, c'est-à-dire dans un **EHPAD**, un **EHPA**, des **services de soins à domicile** gérés par des collectivités territoriales...
- Dans la **fonction publique de l'Etat**, comme par exemple des **hôpitaux d'instruction** des armées...

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS AIDES-SOIGNANTS

Lilian, 19 ans, **aide-soignant**

En terminale, Lilian Bletner effectue un stage d'observation de cinq jours au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad) de Royaumeix dans le Toulousain. C'est le déclic : « J'ai tout de suite accroché avec les personnes âgées. »

Aide au lever, à la toilette, à l'habillage, au repas... Au-delà des soins de confort ou de « nursing », c'est surtout les relations qu'il noue avec les résidents qui le passionnent : « Les personnes âgées ont une histoire, toute une vie derrière eux. On apprend beaucoup sur eux, mais aussi sur nous », explique le jeune homme qui a obtenu son diplôme d'aide-soignant en juillet dernier et exerce désormais dans cette maison de retraite.

« Lors de la formation, j'ai fait plusieurs stages dont certains en milieu hospitalier, mais c'est avec les personnes âgées que je voulais travailler. Ici, ce ne sont pas des patients, mais des résidents, on les voit tous les jours, on les connaît. » Lilian avait, un temps, envisagé de devenir infirmier, mais c'est le métier d'aide-soignant qu'il a préféré choisir : « Certains pensent que l'aide-soignant est en quelque sorte le larbin de l'infirmière. Mais ce n'est pas cela du tout. Nous sommes au plus près du résident, c'est nous qu'ils remercient, pas l'infirmière qui vient les voir pour faire des choses pas toujours agréables... »

Au sein d'une équipe auprès de qui il « apprend tous les jours », Lilian Bletner exerce tantôt de matin tantôt de l'après-midi. Il travaille parfois les week-ends ou les jours fériés, l'une des contraintes du métier.

Pour le jeune homme, le fait de côtoyer des personnes âgées, parfois malades, ou en fin de vie ne constitue pas un problème : « C'est un métier qui nécessite d'avoir un certain feeling avec la mort. C'est parfois dur de voir partir des personnes qui peuvent nous être chères, mais lorsque cela se fait de manière sereine, cela allège la peine et on se dit que l'on a servi à quelque chose. »

Comme ses collègues, Lilian propose régulièrement des animations. Durant les fêtes, il a par exemple mené une action intergénérationnelle entre des résidents de l'Ehpad et une crèche des environs. « J'encourage les professionnels de l'établissement à être force de proposition pour faire des animations. C'est une manière d'ouvrir notre maison sur l'extérieur et d'en faire un lieu de vie », souligne Hervé Pierrot, le directeur.

11. LES METIERS RELIES AU METIER D'AIDE-SOIGNANT

- Brancardier / Brancardière.
- Ambulancier / Ambulancièrè.
- Assistante dentaire / Assistant dentaire.
- Infirmière / Infirmier.
- Secrétaire médical / Secrétaire médicale.
- Agent / Agente de stérilisation.
- Auxiliaire de puériculture - AP.
- Assistant médical / Assistante médicale.